VOL. XLV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 7 JUIN 1916 — No. 32

ABONNEMENTS
Canada........ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe........ 2.50 " "

Tarif des Annonces
1ère insertion, par ligne... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 cents

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées:
Le Manitoba
42 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.
Téléphone: Main 3377.

MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE

Imposition du Pallium

Sa Grandeur Mgr Béliveau a pris ce matin possession du trône archiépiscopal de Saint-Boniface et a reçu le Pallium des mains de Sa Grandeur Mgr Mathieu, archevêque de Regina.

C'est aussi Mgr l'archevêque de Regina qui a chanté la grand'messe.

Un très éloquent sermon a été prêché par M. l'abbé Joubert.

Un clergé nombreux et une grande foule de fidèles ont assisté à l'office.

A l'issue de la messe, M. J.-A. Beaupré, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface a lu à Mgr l'archevêque l'adresse suivante au nom de la population laïque du diocèse :

A Sa Grandeur Monseigneur Arthur Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur,

Vos diocésains saluent avec joie votre intronisation au trône archiépiscopal, et ils offrent des actions de grâces au Souverain Pontife, qui a chargé un prélat distingué de venir au milieu de votre peuple vous remettre le "Pallium," insigne de votre fonction sainte. Et la Société Saint Jean-Baptiste de Saint-Boniface, qui vous parle en ce moment, ne parle pas pour elle seule : elle exprime le sentiment affectueux qui anime le cœur de tout catholique, depuis les abords de votre grandiose cathédrale jusqu'à la plus humble demeure du plus modeste village confié à votre juridiction. Votre Grandeur sent que nous ne disons pas là une parole de vain compliment; dans les circonstances graves où nous sommes, tous les mots comptent, et ils en auront auprès de Votre Grandeur une valeur plus grande. Depuis les trois semaines qu'Elle est arrivée, Votre Grandeur a pu se rendre compte que nous l'avons constamment suivie par la pensée jusque dans la Ville Eternelle. Monseigneur l'Administrateur, qui fut pour nous un père sage et dévoué pendant votre absence, et tout votre clergé, nous rendront le témoignage que nos cœurs et nos âmes ont été avec vous pendant que se décidait, là-bas, au chef-lieu de la catholicité, l'avenir même de l'Eglise de Saint-Boniface, et, dans une large mesure aussi, l'avenir de la race canadienne-française dans cette province. Votre Grandeur s'est imposé les sacrifices que comportait une situation redoutable, et, par son voyage, Elle a sauvé les saintes causes et les nobles idéals pour lesquels d'héroïques évêques, de saints missionnaires et tout un peuple de pionniers avaient ici vécu, travaillé et souffert. Pour tout cela, Monseigneur, soyez béni et remercié par toutes vos ouailles.

Des événements d'un caractère angoissant se sont produits au milieu de nous depuis quelques mois. Votre Grandeur a pris connaissance de la situation injuste et humiliante que nous ont faite des lois arbitraires.

Sitôt revenu dans votre diocèse, vous nous avez réconfortés par votre parole sereine et vigoureuse, et vous nous avez dit de ne désespérer de rien, mais plutôt de faire face avec énergie aux conditions menaçantes dans lesquelles nous devrons, pour le moment du moins, travailler à l'œuvre de Dieu et à notre légitime expansion nationale dans la partie occidentale du Canada. Nous avons écouté vos clairvoyantes allocutions avec reconnaissance et docilité. Nous voulons, Monseigneur, nous, les laïques, faire notre devoir, tout notre devoir. Nous nous préparons. Nous nous préparons dans la détermination de ne rien faire contre les conseils de la Prudence, mais dans la détermination, plus grande encore, de ne rien sacrifier des dictées de la Conscience et de l'Honneur.

En face des responsabilités qui pèsent sur nous non seulement comme les fils d'une foi religieuse battue en brèche mais comme les représentants d'une langue illégitimement ostracisée, nous sollitons les conseils et les directions de notre archevêque; car, si vous êtes notre chef religieux, Monseigneur, nous vous regardons aussi comme un chef national. Vous êtes évêque, mais vous êtes aussi Canadien-français, et certes personne ne l'est plus que vous. Nous vous tendons les bras, et nous vous invitons à vous mettre à notre tête, dans le double combat de la religion et de la langue. Si on nous fait observer dans le camp de nos ennemis qu'il ne sied pas que nos évêques s'occupent de politique, nous répondrons que les évêques ont le droit d'empêcher la politique d'entrer indûment sur le terrain sacré de la religion et que, comme citoyens, ils ont aussi l'indéniable prérogative de réclamer tous les droits intangibles de leur langue.

Tels sont nos sentiments, Monseigneur, sur les questions d'ordre politico-religieux qui ont surgi dans notre province depuis février dernier.

Votre Grandeur monte à l'archiépiscopat avec, nous le savons, le désir de travailler ardemment aux œuvres du diocèse, aux œuvres de l'Eglise et aux œuvres de la patrie canadienne. Le chef très aimé de l'Eglise, notre père Benoit XV, vous a confié la succession des Provencher, des Taché et des Langevin, à une époque hérissée de problèmes ardus. Nous connaissons votre énergie, nous connaissons vos lumières et votre grand cœur. Nous avons confiance en vous, et nous vous aimons. Tous ensemble, Monseigneur, nous entendons redoubler d'efforts afin que, sous votre houlette, l'Eglise de Saint-Boniface puisse concourir d'une manière efficace à la gloire de Dieu et du catholicisme en ce pays, à la préservation de la langue française, à la diffusion de toutes les idées et à l'éclosion de tous les progrès qui peuvent ajouter à la grandeur et à la prospérité de la patrie canadienne.

Comme gage de ces sentiments, nous prions avec amour Votre Grandeur de nous accorder sa paternelle bénédiction.

J.-A. Beaupré,
Président de la Société
St-Jean-Baptiste de Saint-Boniface

* * *

Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface a répondu en ces termes à cette adresse de ses ouailles :

Monsieur le Président,

Monseigneur Langevin, de regrettée mémoire, disait un jour d'une adresse qu'on lui avait présentée en une occasion solennelle : "Je ferais volontiers un mille à genoux, pour recevoir une adresse comme celle-là." Je me sens enclin à redire les mêmes paroles au sujet de celle que vous venez de me lire au nom de la Société St-Jean-Baptiste, dont vous êtes le distingué président, en même temps qu'au nom des fidèles de ce diocèse.

Certains événements font vieillir vite. Je sens en ce moment que la famille éprouvée par la perte d'un père illustre et puissant, se presse autour d'un des aînés de cette famille, comptant sur son affection et sur sa protection. Mon affection vous est toute acquise, et je ne crois pas avoir à insister pour en convaincre tous les cœurs. Je suis un des frères aînés dans la famille, et il faut être fort mal né pour marchander son affection à ceux qui nous tiennent au cœur par des liens si forts et si doux. Mais votre adresse si concise et cependant si hautement évocatrice de nobles sentiments s'en va droit au cœur de la situation présente et elle ne peut manquer de faire appel au cœur et à toutes les énergies de celui que le Saint Siège a placé au milieu de vous pour veiller aux intérêts spirituels de tous, sans doute, mais qui n'en reste pas moins ce que la nature l'a fait, Canadien-français de cœur, d'aspirations et d'énergiques résolutions.

Quelqu'un trouvera-t-il à redire aux paroles du grand apôtre? Il aimait toutes les nations que Dieu lui avait données comme champ d'apostolat, mais il aimait passionnément les siens, jusqu'à souhaiter d'être anathème pour leur procurer le salut. Un fils aime sa mère, la patrie est quelque chose de la famille, puisque c'est la réunion des familles. Celui donc qui manque de patriotisme est un sans cœur, et un tel cœur ne peut pas se trouver dans une poitrine d'évêque.

Or, pour nous, la patrie c'est le Canada français, le Canada sans doute, mais je le répète à dessein, le Canada français, en particulier.

C'est à la disparition de cette patrie canadienne que visent les derniers événements auxquels votre adresse fait allusion, et vous avez mille fois raison de dire qu'ils créent une situation injuste et humiliante. *Injuste*, car au lieu d'exécuter les dictées du Conseil privé qui urgent les représentants du roi, clamant leur loyauté à tous les vents, ils aggravent une situation déjà très injuste. Injuste en ce qui regarde l'école catholique, car c'est bien l'école catholique qui doit être rétablie, si le deuxième jugement du Conseil privé n'est pas un vain mot. Que les autres aient leurs écoles protestantes, nous n'y avons pas d'objection, mais nous tenons à l'école catholique et c'est bien elle qui doit être rétablie, au sens du jugement du Conseil privé. Injuste aux yeux de la conscience catholique, "C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander", disait Léon XIII dans son Encyclique "*Affari vos*".

Et ces lois ne nous laissent pas même ce que le pape déclarait cependant insuffisant.

Injuste, car ces prétendues lois, sont à l'encontre de l'acte impérial donné à cette province, lors de son entrée dans la Confédération Canadienne. Le français que veulent proscrire ces prétendues lois, est garanti au Manitoba comme langue officielle, et telle il a été reconnu pendant de longues années. La conséquence nécessaire et logique, c'est que nous avons un droit strict à ce qu'il soit enseigné dans les écoles que nous soutenons de nos deniers. Ces lois sont donc manifestement injustes, et une loi injuste n'est pas une loi, car il y aurait contradiction dans les termes.

De plus, Monsieur le Président, vous dites parfaitement qu'elle nous crée une position *humiliante*.

Ces prétendues lois, en nous enlevant tout "Status" légal, mettent les gens de langue française de ce pays dans la position d'un condamné auquel on a passé au cou le nœud coulant. Il peut plaire à ceux qui se sont constitués les exécuteurs des hautes œuvres d'une secte féroce, de retarder le moment où il leur plaira ou mieux où ils jugeront plus prudent de tirer sur le nœud fatal, mais entre temps, nous occupons la position humiliante du condamné à mort.

Se rendent-ils compte du frémissement d'indignation qui a fait tressaillir chacune des fibres des hommes de cœur qu'ils insultent ? Ils sont les premiers occupants de ce pays, ces hommes. Leurs légitimes libertés sont protégées par de solennels traités, et cependant ils sont mis au rang des proscrits.

La foi ne nous fait pas un devoir de tout accepter sans rien dire. Avec saint Paul se redressant devant ceux qui vont le dégrader en le flagellant et leur criant son titre de citoyen romain, nous disons: Nous sommes des citoyens britanniques, et nous ne voulons pas consentir à être plus mal traités ici que ne le sont les Indous aux Indes, et les Hollandais au Sud d'Afrique.

Malgré l'indignation dont nos cœurs sont pleins, nous avons su rester calmes. Nous resterons calmes aussi longtemps que ceux qui tiennent à nous dégrader n'auront pas jugé le moment venu de procéder à l'étranglement. Mais ce jour venu, je sais, Monsieur le Président, que ceux qui croient avoir la besogne facile trouveront à qui parler. L'Association d'Education est debout et elle gagne des forces chaque jour. Les sociétés St-Jean-Baptiste se rappelleront l'objet de leur fondation et je crois inutile d'ajouter que votre archevêque ne faillira ni aux uns ni aux autres.

Quelque soit la longueur de la lutte, nous y sommes pour y rester jusqu'au moment de la victoire ou de la mort! C'est là notre devoir; c'est de plus le chemin de l'honneur. Le jour où il nous serait impossible de remplir ce devoir, nous descendrons de ce trône dont nous prenons possession en ce jour, car nous ne serions plus digne de l'occuper.

Nous ne ferons jamais de politique au sens étroit du mot; mais nous ne sommes pas de ceux qu'on peut facilement épouvanter en leur criant qu'ils font de la politique.

Nous sommes homme de paix, mais nous ne connaissons de paix que dans la justice, et l'honneur à la parole donnée. Ceux qui voudront nous offrir cette paix, qu'ils nous l'offrent par lambeaux, l'un après l'autre, ou toute entière d'un coup, ce qui serait plus selon l'honneur, trouveront en nous un homme toujours disposé à la paix, de quelque parti qu'elle vienne et quels que soient les hommes qui nous l'offriront; mais en dehors de là, nous ne connaissons pas de paix, et nous ne voulons pas en connaître. Ce serait le sommeil du déshonneur, avant-coureur d'une mort ignominieuse.

C'est une grande succession que nous recueillons, celle des Provencher, des Taché et des Langevin. Nous la recueillons au moment où elle semble courir des dangers imminents, et nous en sommes effrayé. Nous nous sentons bien petit pour accepter un tel fardeau, mais nous avons confiance en la grâce de Dieu, et en le dévouement dont vous m'apportez l'assurance en ce jour au nom de tous. Vous serez notre force, car sans vous que pourrions-nous faire?

Nous espérons encore sinon dans la sagesse au moins dans la prudence de ceux qui ayant les responsabilités du gouvernement en ce temps troublé, ne voudront pas augmenter les difficultés de l'heure présente.

D'aucuns croiront peut-être que cette espérance est peu fondée. Nous le concédons, mais nous voulons espérer jusqu'au bout. Nous n'avons pas provoqué, nous y sommes peu incliné par tempérament, nous ne provoquerons pas, mais si on nous accule à la résistance, nous l'accepterons ensemble avec l'invincible détermination de défendre le terrain pied à pied. Et en cela, nous servirons non seulement les intérêts d'une race, non seulement les intérêts d'une église, mais les intérêts véritables et bien compris de toute la patrie canadienne.

Comme gage de mes sentiments, il m'est très doux d'implorer sur vous tous la bénédiction du Très-Haut, priant Celui que je représente misérablement, de nous donner force et courage jusqu'au jour de la victoire finale, car nous l'aurons, si nous sommes fidèles à Dieu, fidèles observateurs de Ses lois et conscients du sang qui coule dans nos veines.

KITCHENER

On ne conserve plus d'espoir au sujet de Kitchener ; le Hampshire, qui le portait en Russie avec un nombreux état-major, a sombré, victime d'une mine ou d'une torpille, près des Orkneys. L'Angleterre, et tout l'empire, sont en deuil.

L'HON. SENATEUR LANDRY

L'honorable sénateur Landry s'est démis de ses fonctions de président du Sénat.

Il l'a fait parce que le gouvernement fédéral a refusé d'exercer la prérogative du *désaveu* contre les lois scolaires d'Ontario.

M. Landry abandonne la faveur ministérielle pour rester fidèle à un principe.

Félicitons-le de son indépendance de caractère et de son courage.

N. B.

SIR P.-E. LEBLANC

Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec vient d'être créé Chevalier Commandeur de l'Ordre Saint-Michel et Saint-George à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Sa Majesté le roi d'Angleterre.

LA GUERRE

Ceux qui croyaient à de grandes offensives au printemps avaient vu juste. Sur tous les théâtres de la guerre, en effet, la bataille a été engagée,—et elle se poursuit avec acharnement.

Nous sommes probablement entrés dans la troisième phase du conflit : celle des coups définitfs.

On l'a dit, et tout semble le prouver, les Empires du centre ne peuvent tenir bien longtemps, bloqués qu'ils sont dans le cercle de fer qui les entoure. Pour se battre il faut la matière première qui entre dans les munitions, il faut de la nourriture, il faut des vêtements, il faut mille choses qui s'usent vite quand on ne peut en renouveler l'assortiment à l'extérieur. C'est la situation des Empires du centre. Malgré leurs immenses ressources et leur prodigieuse vitalité, ils aperçoivent la disette, lointaine encore peut-être, mais certaine.

Les foules à Berlin et à Vienne font des émeutes pour protester contre le prix exorbitant du pain et de la viande.

C'est ce qui explique les furieux coups de bélier que donne l'ennemi; il lui faut passer: passer à Verdun, passer dans la Mer du Nord, passer en Russie. Or il ne passe nulle part; il fait plier les barreaux de sa cage, mais la cage tient. Cela rappelle la parole de Galliéni: "C'est la Bête blessée à mort qui frappe ses coups d'agonie."

Quand on ne regarde que la carte géographique on est tenté de croire l'Allemagne victorieuse : une partie de la France est envahie, la Belgique, la Pologne et la Serbie, sont sous la botte du prussien; une tranche de la Russie occidentale est occupée par l'ennemi. Oui, tout cela est vrai, mais ce qui est vrai aussi, c'est que la coalition austro-allemande n'a conquis tout cela qu'au prix des plus grands efforts et des pertes les plus effroyables à un moment où les Alliés n'avaient pas eu le temps de mettre en œuvre leurs immenses ressources. A mesure que le temps avance les Alliés fortifient leurs armées; et l'ennemi s'use; il s'use sans avoir à sa disposition des moyens de ravitaillements comparables à ceux de la France, de l'Angleterre et de la Russie.

Dans ce Verdun sanglant, dans cette terrible bataille navale de Jutland, dans les ruées furieuses des Ottoamns contre l'armée russe du Caucase, apercevons des indices de hâte d'en finir chez un ennemi qui comprend que le temps travaille pour les Alliés.

La mort de Kitchener, si lamentable soit-elle n'aura pas de répercussion sur le résultat de la guerre. Kitchener a rempli son rôle avant de mourir.

L'HON. M. LANDRY
Explique sa démission

Qubec, 2.—Dans une déclaration officielle faite à la presse, aujourd'hui, le sénateur A.-C.-P. Landry donne les raisons pour lesquelles il a démissionné comme président du sénat.

"Je démissionne, a-t-il dit, pour protester publiquement et sincèrement contre la non-intervention des autorités fédérales dans la question de la loi bilingue d'Ontario.

"Je démissionne pour protester contre tous ceux que l'amour du pouvoir rend indifférents ou qui sont tenus dans une fausse sécurité par les faveurs ministérielles.

"Je démissionne pour protester contre cette arme à deux tranchants qui fait de certains membres du cabinet des hommes dangereux pour notre race et pour les droits qui nous sont chers.

"Je démissionne, de fait, pour pouvoir, libre de toute attache ou influence, consacrer tout mon temps à la défense d'une noble cause que je veux maintenir au-dessus des mesquins intérêts des partis politiques et pour le triomphe de laquelle il me fait plaisir de consacrer les quelques années qu'il me reste à vivre."

LE R. P. CAMPER, O.M.I.

L'*Ami du Foyer* donne de très intéressants renseignements sur la carrière du révérend Père Camper, qui vient de mourir.

"Il appartenait à notre communauté du Juniorat, mais il n'y faisait que de courtes et rares apparitions, toujours employé qu'il était à catéchiser, à prêcher et à administrer les sacrements dans quelqu'une de ses nombreuses missions. Il y prêchait aussi des retraites et dans ces circonstances, les sauvages venaient dresser leurs tentes autour de l'église pour pouvoir assister à chacun des exercices. Comme ils aimaient leur Père, qui leur était si dévoué, ces bons sauvages !

"Il est mort au milieu d'eux. Il s'y était rendu pour les préparer au devoir pascal. Comme un brave, il est mort sur la brèche.

"Le Père Camper avait composé ou traduit en sauteux plusieurs ouvrages qu'il a publiés: Instruction sur toute la doctrine catholique, Epitres et Evangiles, Livres de prières, Le Pensez-y bien."

Bataille de Verdun et le général Nivelle

(La Presse)

C'est en vain que les Boches dégarnissent tous leurs fronts pour accumuler leurs forces à Verdun. Les Poilus ont des ressources d'héroïsme et d'intelligence qui leur permettent de triompher de tous les obstacles. Ces jours derniers, les journaux allemands faisaient grand état d'un petit succès remporté au sud du bois de Caurettes, entre le Mort-Homme et la Meuse. Mais leur jubilation a été de très courte durée, car les défenseurs de Verdun ont vite changé leur échec en une victoire qui leur a assuré la possession de plusieurs tranchées ennemies sur un front de quatre cents mètres.

Les dernières attaques du Kronprinz ont été particulièrement violentes. Plus de 75,000 Boches ont été lancés en masses compactes contre les lignes françaises; mais les assaillis se sont montrés, comme toujours, à la hauteur de la situation, en faisant subir à l'ennemi des pertes effroyables.

Il y a déjà plus de cent jours que le siège de Verdun a été commencé. Les Allemands y ont engagé tout près d'un million d'hommes, dont 350,000 au moins ont été mis hors de combat.

On s'est demandé souvent, après un succès français, si l'état-major allemand allait continuer à sacrifier inutilement la fine fleur de ses armées à un endroit où le succès définitif paraît à jamais compromis. Cela n'a pas empêché les Boches de revenir sans cesse à la charge, pour tenter de sauver le prestige du Kronprinx, à qui l'on attribue couramment l'aventure de Verdun, et qui semble décidé à verser le sang de ses soldats jusqu'à la dernière goutte.

Les efforts des Teutons devant la forteresse ont peu de chance de réussir, en un temps où toutes les nations de l'Entente se disent certaines du succès final, et où l'ardeur patriotique est à son comble en France.

On a constaté qu'il y avait des régiments autrichiens en face de Verdun; mais cette constatation n'a pas contribué le moins du monde à émouvoir le hardi général Nivelle, qui a accepté la succession du général Pétain sur un théâtre où le monde entier a les yeux actuellement tournés.

Le vétéran qui défend aujourd'hui Verdun a atteint la soixantaine. Il est natif de Tulle, petite ville du centre de la France et chef-lieu du département de Corrèze. Comme le général Pétain, son prédécesseur, il a monté par son propre mérite dans l'échelle militaire de son pays; il n'était, au début des hostilités, que commandant du cinquième régiment d'artillerie. Mais la conduite remarquable qu'il a tenue dans ce rôle attira sur lui les regards du général Joffre, qui le proclama général de brigade, en octobre dernier, pour lui confier, un peu plus tard, le commandement de la 61ème division d'infanterie. En décembre 1915, Robert-Georges Nivelle obtint la décoration des "trois étoiles" et fut promu à la direction du troisième corps d'armée.

Nous savons quelle grande responsabilité porte aujourd'hui le défenseur de Verdun, qui dirige des armées nombreuses et sur qui la France compte pour mettre à néant le plus grand effort militaire que les Teutons aient jamais tenté contre une forteresse. Nous avons vu par quel coup d'intelligente audace le général Nivelle a pu reprendre temporairement le fort de Douaumont. Nous le verrons, prochainement faire de nouveaux assauts, qui produiront des fruits précieux et durables.

SPLENDIDE SUCCES DE DEUX DE NOS MEDECINS

(La Liberté)

Il y a deux semaines, Mme J. Lussier, 996 rue Banning, Winnipeg, arrivait à l'hôpital de Saint-Boniface, pesant l'énorme poids de 289 livres. Samedi, elle quittait, en santé presque parfaite, et en ne pesant plus que 144 livres.

Cette fantastique diminution de poids s'explique par le fait qu'on a enlevé à Mme J. Lussier la plus grosse tumeur dont fassent mention les annales de la chirurgie.

Cette tumeur pesait 145 livres. Le record jusqu'ici était 62½ livres.

Ce sont les docteurs L. Benoit, de la paroisse du Sacré-Cœur de Winnipeg, et F. Lachance, de Saint-Boniface, qui ont pratiqué l'opération. Mme J. Lussier était malade depuis dix ans. Son mal avait atteint un point tel que le docteur Benoit déclara l'opération nécessaire. Elle fut pratiquée sans la moindre difficulté. On a conservé à l'hôpital Saint-Boniface un dossier complet de cette remarquable opération. On y voit que la tumeur contenait quinze gallons d'eau et autres matières et que l'enveloppe de la tumeur pesait dix livres.

LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE AUX ETATS-UNIS

La convention républicaine

New-York, 6.—Une dépêche de Chicago au *New-York Times* dit : "Dans l'opinion des fortes têtes qui auront une grande influence sur la convention nationale du parti républicain, la situation, en ce qui concerne les candidats, s'est peu à peu circonscrite à Roosevelt ou Hughes. Ni l'un ni l'autre n'étaient le choix de la "vieille garde" du parti qui, à venir jusqu'à quelques jours, croyait pouvoir tout mener. Roosevelt a été attaqué dans son propre parti avec un esprit de vengeance aussi violent qu'en 1912, quand il forma un troisième parti et amena ainsi la défaite des républicains. Et quant à Hughes, les politiciens lui font opposition parce qu'ils savent —se rappelant ce qu'il a fait comme gouverneur de New-York — qu'ils n'auront aucune influence de patronage, pour la distribution des emplois, si c'est lui qui occupe la Maison Blanche pendant les quatre années à venir.

" Les leaders de la vieille garde, parlent encore avec une assurance affectée de faire passer Root pardessus tous les autres, tandis que les amis de la douzaine de candidats divers soutiennent avec zèle les prétentions des "fils favoris" d'autant d'états; mais bientôt l'impatience d'en venir au choix d'un "candidat gagnant" va submerger toutes ces petites ambitions. Et ce gagnant, de l'avis général, quand on vient à parler en conscience, ne peut être que Hughes ou Roosevelt.

"C'est ce qu'admet publiquement aujourd'hui le sénateur Smoot, de l'Utah, qui est en faveur de Hughes. Cette opinion a d'autant plus d'importance que le sénateur était considéré jusqu'à présent comme un ferme partisan de Root et qu'il a dit pour expliquer son changement, qu'il considérait que M. Hughes est le seul candidat républicain qui puisse battre le président Wilson. D'un autre côté Roosevelt est reçu, partout où il passe, avec un enthousiasme croissant et il ne serait pas étonnant qu'il s'établit tout à coup en sa faveur un courant irrésistible."

L'ACTE D'UN FANATISME

Kansas City, 6.—Le colonel Roosevelt a prononcé hier un grand discours politique, en cette ville. Au moment où son automobile passait, à vitesse ralentie, dans les rues foulées de monde, un inconnu lança sur lui un couteau à forte lame, qui heureusement frappa le haut de la portière de la voiture, manquant son but de quelques pouces.

L'individu ne fut pas arrêté. M. Roosevelt occupé à saluer la foule ne s'aperçut même pas de l'incident; on ne le lui apprit que plus tard.

A L'ECOLE PROVENCHER

Hier soir il y avait l'exposition des Travaux Manuels à l'Ecole Provencher.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface et Sa Grandeur Mgr Mathieu, archevêque de Regina, Mgr Dugas, protonotaire-apostolique, se sont rendus à l'école, à cette occasion, avec un nombreux clergé. M. J.-A. Marion, président de la Commission Scolaire, était aussi présent avec plusieurs de ses collègues.. Il y eut d'abord musique par l'orchestre et le chœur, et allocution par le révérend Frère Joseph, puis on monta dans la salle des travaux. Les élèves étaient installés à leurs tables et s'adonnaient à leurs métiers à qui mieux mieux. On apprend aux élèves la menuiserie, la sculpture sur bois, la moulure sur plâtre, la vannerie, et autres métiers. C'était plaisir de voir travailler ces enfants. La foule a défilé nombreuse devant les diverses installations et fort admiré tout ce qu'elle a vu.

Economie-production

Les femmes et l'économie

Le succès de la campagne d'épargne qui vient d'être inaugurée dépend en grande partie des femmes de la campagne. Ce sont elles qui font le budget de la maison et qui en règlent les dépenses. Elles doivent se souvenir qu'en dépensant de l'argent sur ces articles qui ne sont pas de nécessité absolue, elles diminuent non-seulement leurs propres ressources, mais elles privent le pays d'une certaine somme qui aurait pu être utilisée d'une façon plus avantageuse. La majorité des hommes conviennent que leurs femmes sont assez économes en ce qui concerne les affaires du ménage. Mais il ne faut pas confondre l'épargne avec l'avarice et la parcimonie. La femme réellement bonne ménagère a non-seulement une aptitude naturelle à l'économie, mais elle sait faire un choix judicieux. Elle sait quand il faut économiser, elle sait ce qui est nécessaire, ce dont on peut se passer, et elle tire la meilleur emploi de tout. Elle ne fait pas non plus tout par elle-même. Elle sait se servir judicieusement de l'aide qu'elle peut avoir.

Pour bien économiser, il faut savoir réfléchir. En fait, sans réflection il ne peut être question d'économie. La femme réellement entendue cherche également à former ses enfants à l'économie en leur confiant certaines fonctions qu'ils sont capables de remplir, c'est-à-dire en développant chez eux un sentiment de confiance en eux-mêmes. Mais elle ne peut pas seule faire toutes ces choses; il lui faut l'aide, l'appui et l'influence de son mari. Que le père s'abstienne avant tout de distribuer aux enfants de l'argent sans nécessité. Cette prodigalité peu judicieuse exerce sur eux un très mauvais effet. Elle est fatale à l'épargne. Elle empoisonne leurs dispositions; elle crée des habitudes dont on ne peut plus se corriger. Les femmes n'ont pas beaucoup à se reprocher sous ce rapport. Leur tâche principale est de voir que rien ne se perd, que tout est utilisé et de tirer parti de toutes les ressources pour nourrir, vêtir et élever leurs enfants. Qu'elles se souviennent des besoins de ceux qui sont au front, des besoins de l'heure présente; qu'elles se rappellent que le moindre sou économisé est une économie pour le pays et aidera peut-être à remporter la victoire.

Aurochs contre Boches

Près de Pinsk, en Russie, se trouve la célèbre forêt de Beloviège, la seule où vivent en liberté les aurochs, dont l'espèce est presque éteinte, et qui ne compterait plus actuellement que 655 têtes.

Jusqu'à la guerre, l'accès de cette forêt, réservée aux chasses impériales, était strictement interdit. Le code russe conserve même un vieil article de loi qui punit de la peine de mort quiconque s'est permis de chasser l'auroch.

On raconte que lorsque les Allemands pénétrèrent dans la forêt, un de leurs détachements se trouva soudain en face d'un troupeau d'aurochs. Les Allemands, qui n'avaient jamais vu cet animal, s'arrêtèrent étonnés et effrayés; les aurochs parurent également surpris. Mais un coup de feu éclata et la horde rendue furieuse se jeta sur les soldats. Une lutte terrible s'engagea, les baïonnettes se brisaient sur le crâne des bêtes farouches, et de nombreux Allemands furent écrasés sous les sabots des aurochs.

UN HEROIQUE AVIATEUR

(Le Pèlerin)

Voici, sur un combat aérien qui s'est déroulé le 18 mars, au-dessus Mulhouse, des détails donnés par un informateur très sérieux :

Dès que les avions français eurent été signalés au-dessus des lignes allemandes, les escadrilles ennemies stationnées en Haute-Alsace, ainsi que celles de Fribourg, furent alertées et ne tardèrent pas à prendre leur vol.

L'escadrille stationnée à Habsheim comprenait un *kampfflieg-zeug* bi-moteur à deux mitrailleuses, dont on devait fêter le soir même le centième vol. Le *kampf-fliegzeug*, qui avait pris rapidement de la hauteur, aperçut un avion français qui se trouvait au-dessous de lui, et, profitant de sa supériorité de vitesse et d'armement, attaqua l'aéroplane français, dont il troua, après un violent combat, le réservoir d'essence.

L'essence s'enflamma. Alors le pilote français, s'étant rapidement rendu compte que la situation était irrémédiablement perdue, ne voulut pas que sa mort demeurât inutile. Entouré d'un cercle de flammes, il piqua droit sur l'avion boche, l'accrocha et l'entraîna dans sa chute.

Le Président Wilson jugé en France et en Angleterre

Les journaux français ne prennent pas au sérieux le discours que M. Wilson faisait, récemment, dans un banquet de pacifistes.

Dans l'"Homme Enchaîné", M. Clémenceau dit: "M. Wilson veut jouer le vieux jeu, qui consiste à plaire aux Alliés et à l'Allemagne. La première partie de son allocution est dirigée contre l'Allemagne, qui viola la neutralité de la Belgique, et la seconde est sévère pour l'Angleterre, qui refuse à l'Allemagne le libre usage de la mer."

D'après le *Journal*, M. Wilson a rempli son discours des illusions d'un monde nouveau, où les loups se changent en agneaux; et il a pris une position dominée par des considérations d'ordre électoral.

Les autres feuilles parisiennes les plus importantes jugent le président des Etats-Unis à peu près de la même façon, quoique sous des phraséologies différentes.

Le président de la République américaine n'est guère mieux apprécié par M. Hanotaux, qui, en proclamant les torts de l'Allemagne et les droits de son pays, a déclaré qu'il ne peut pas y avoir de médiateur. La médiation ne sourit pas non plus à Lord Cromer, qui veut que la paix européenne soit dictée par les Alliés, et qui regarde comme prématurée les avances discrètes de M. Wilson.

Elle contrarierait ensuite les vues exprimées par les gouvernements des nations de l'Entente, qui désirent voir les Allemands mendier la paix, au lieu de l'offrir avec des airs de triomphateurs s'apitoyant sur le sort de leurs ennemis.

Toutes les expressions d'opinion que nous avons exposées n'aideront certainement pas à la réalisation du rêve de pacification caressé par le président Wilson. Ce dernier, pour avoir voulu plaire aux deux groupes de belligérants, s'est fait des ennemis irréconciliables dans les deux camps. Il y a même, à Berlin, des feuilles qui ne veulent pas des bons offices de M. Wilson pour aucun prix.

L'hon. M. Kemp gravement malade

Toronto.—L'hon. A.-E. Kemp, ministre sans portefeuille dans le cabinet Borden, membre du parlement pour Toronto, est sérieusement malade à sa résidence Castle Frank. Un bulletin annonçait ce matin un mieux sensible dans l'état du malade.

LA GARDE PRUSSIENNE

(*Echos de Paris*)

On disait qu'elle allait intervenir à Verdun pour nous donner le coup de grâce. Mais jusqu'ici, elle n'a pas paru pressée d'entrer en action.

Elle doit être, au reste, fort différente de ce qu'elle était au début de la campagne, car elle a donné souvent et subi des pertes considérables. Des officiers partis en août 1914, il n'en reste guère, sauf les princes, royaux ou autres, figurant sur ses rôles. Or, c'était surtout ce corps d'officiers recrutés dans la plus haute aristocratie prussienne, qui faisait sa force et lui valait son prestige. Car on ne pouvait citer à son actif que des jours de gloire peu nombreux. Quand on avait prononcé les noms de Chlum (1866), Saint-Privat (18 août 1870), Le Bourget (30 octobre 1870), il ne restait plus qu'à tirer le rideau. Encore n'y avait-il de vraiment sérieux parmi ces trois affaires que la bataille de Saint-Privat, ou, par suite de ses dispositions défectueuses—une attaque en formations profondes — et, comme dit plus tard son chef, le prince Guillaume de Wurtemberg, "pour avoir méprisé son adversaire", elle perdit, en une demi-heure à peine, 6,500 hommes et 240 officiers.

Au début de l'histoire prussienne, la garde, représentée par le régiment des *lange Kerls*, formé par le roi-sergent et composé de géants qui lui revenaient fort cher, ne fut qu'une troupe de parade et ne prit jamais part à une affaire quelconque. Sous Frédéric II, il y a un régiment du corps (*Leibregiment*), lequel demeure sans histoire. Cette situation dure jusqu'en 1806. A partir de là jusqu'à 1813, l'effectif de la garde est porté à six bataillons d'infanterie, deux compagnies de chasseurs, et deux batteries. Après la chute de l'Empire, nouvel accroissement. A la veille de la réorganisation militaire qui sera l'œuvre personnelle du prince-régent (le futur empereur Guillaume Ier), elle se compose de cinq régiments d'infanterie, deux bataillons de chasseurs, six régiments de cavalerie, un d'artillerie et un bataillon de pionniers. En 1860, elle devient le Corps d'armée de la garde, avec deux divisions d'infanterie (neuf régiments,deux bataillons de chasseurs), une de cavalerie (huit régiments) et une brigade d'artillerie. En 1897, elle s'accroît d'une brigade d'infanterie et de deux régiments d'artillerie de campagne.

Jusqu'à cette dernière date, elle n'a compté dans ses rangs que des officiers titrés. Pour donner une vague satisfaction à l'opinion publique, Guillaume II admet alors un ou deux officiers sans particule dans quelques-uns des régiments (dans les moins huppés, cela va sans dire), ce qui attire aux titulaires de cette faveur le sobriquet de *Konzessions-Schulze* (roturiers concédés). A la déclaration de guerre, deux d'entre ces derniers commandaient le 3e régiment d'artillerie et le bataillon de pionniers, c'est-à-dire des corps de second choix, suivant les appréciations allemandes.

Il est difficile de savoir comment est actuellement constitué le commandement des multiples formations mises sur pied dans ces vingt derniers mois; mais qu'il se compose d'aristocrates ou de vulgaires *Schulze*, il est assuré de trouver sous Verdun ou ailleurs un accueil en tout pareil à celui que les divers corps de la garde ont reçu à Guise, à Saint-Gond, à Ypres et autres champs de bataille, où la garde a semé à l'envi bataillons et officiers.

M. DAVID LLOYD-GEORGE

LA RAPIDE ET BRILLANTE CARRIÈRE DE CET HOMME D'ÉTAT

(*Le Canada*)

Le petit avocat gallois, M. David Lloyd-George, qui a gravi le premier plan de la politique britannique avec son entrée dans le ministère Asquith, vers 1905, est devenu, en quelques années, l'une des principales figures de cette politique.

On se rappelle l'émoi causé, avant la guerre par le radicalisme des réformes économiques et sociales dont il a pris l'initiative; les œuvres de prévoyance pour la classe ouvrière et la réforme des impôts, qu'il eut le courage d'imposer, en firent l'homme d'Etat le plus redouté et peut-être le plus détesté de l'aristocratie terrienne anglaise.

Lors de la déclaration de la guerre, comme il était ministre des Finances, c'est à lui qu'échut la lourde tâche de financer les opérations de guerre. Plus tard, comme on s'aperçut que ce qui manquait surtout à l'Angleterre, c'étaient les munitions, on lui confia le ministère des munitions.

Entre temps, c'est à lui que l'on s'adressait pour faire régler les grèves qui menaçaient non seulement la production essentielle des munitions, mais même les transports.

Et chaque fois qu'un certain groupe d'hommes publics trouvait que la politique de M. Asquith n'était pas assez énergique, parce qu'elle n'était pas assez efficace, c'est vers Lloyd-George que se tournaient les yeux même des torys les plus fanatiques qui le redoutaient tant autrefois et qui, aujourd'hui, seraient prêts à se rallier à lui s'il se séparait de M. Asquith.

Aujourd'hui on le charge de pacifier l'Irlande.

Certes, c'est une rude tâche qu'il entreprend, entre les extrémistes des deux côtés. S'il ne s'agissait que des chefs, on pourrait espérer trouver assez facilement un programme acceptable à M. Redmond et à sir Edward Carson. Mais ceux-là ont derrière eux des groupes extrêmes qui ne veulent entendre parler d'aucune concession.

Toutefois, M. Lloyd-George est déjà arrivé à concilier bien des aspirations diamétralement opposées et nous avons bon espoir que, ce qu'il a pu accomplir avec les débardeurs de Liverpool, avec les ouvriers des chantiers de Glasgow, il pourra aussi l'accomplir avec les Irlandais.

Et ce sera un fleuron de plus à ajouter à sa couronne.

Nos abonnés en retard voudront bien nous faire parvenir sans plus de délai les montants qu'ils nous doivent pour le service du journal.

N'oubliez pas de lire les Petites Annonces du "Manitoba."

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter en personne à l'agence où à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence, mais pas aux sous-agences, à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

DEVOIR—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres sous certaines conditions; une maison habitable doit être construite sur le homestead à moins que la condition de résidence ne soit accomplie dans le voisinage.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura droit de préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre.

DEVOIR—Devra résider six mois chaque année au cours de trois ans à partir de la date de l'entrée du homestead et 50 acres de culture en plus. La patente pour la préemption peut être obtenue en même temps que celle du homestead sous certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 de l'acre.

DEVOIR—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir un maison valant $300.

La quantité d'acres à cultiver peut être réduite en cas de terrains rocailleux, trop durs ou en broussailles. On pourra sous certaines conditions remplacer la culture par l'élevage des animaux.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Terre a vendre.

Un quart de section d'excellente terre situé à 1½ de l'église et de l'école de Ste-Rose du Lac, maison en log 16x20 avec cuisine 12x14; étable en log 20x24; 60 acres actuellement en culture et toute la terre cultivable; clôturée avec deux fils de fer barbelé, piquets d'épinette rouge; la région est toute colonisée. Une chance exceptionle. Prix $1600, dont $500 seulement comptant; la balance à termes étendus. S'adresser à Noël Bernier, avocat, 401 Somerset block, Winnipeg.

Chez Nous ET autour de Nous

Mademoiselle Prud'homme, fille de Son Honneur le juge Prud'homme est de retour depuis vendredi dernier d'une promenade à Minneapolis, chez sa sœur madame Ennis.

Nos jeunes amis de l'Union Canadienne sollicitent du conseil-de-ville une petite allocation pour leurs clubs de balle-au-camp. Ces clubs de balle-au-camp font excellente figure dans les ligues locales et font, par conséquent, une réclame de bon aloi à Saint-Boniface; de plus ils groupent nos jeunes gens de très heureuse façon. Personne, croyons-nous, ne blâmerait une petite générosité municipale....

Dimanche le 11 juin 1916, à 2 heures et ½ de l'après-midi, il y aura réunion des membres de l'Union Métisse de St-Vital, à la résidence de monsieur Jos. Riel.

Notre concitoyen monsieur J.-P.-O. Allaire vient de se retirer de la maison Allaire & Bleau. Après de nombreuses années de travail il veut prendre du repos, qu'il a bien mérité par son assiduité exemplaire aux affaires. M. et Mme Allaire partiront prochainement pour Montréal et iront ensuite passer l'hiver aux Bermudes; ils se fixeront ensuite définitivement dans l'Est.

LA SOIREE DU SECOURS NATIONAL

On nous annonçait une belle soirée. Nous l'avons eue. Toutes nos félicitations, Mesdames et Mesdemoiselles, qui avez organisé pareille séance; nous avons tous admiré votre grâce et votre talent.

Jouer un drame sur *Marie-Antoinette* c'était chose plutôt difficile. Cela demandait des ressources artistiques très considérables, une étude attentive des faits historiques, un examen soigneux des usages, des manières, des modes et costumes de 1793. Eh bien ! nous avons véritablement revu ce décor, et ce style, et ces personnages d'autrefois,—exactement comme nous les voyons dans les gravures de l'histoire de France et dans les vieux portraits qui ornent encore les murs de nos demeures. Nous avons vu des princesses à perruques blanches, en éblouissantes robes à panier et à longues traînes, se faisant des révérences profondes et circulant dans des salons style Louis XV en jouant à qui mieux mieux avec les célèbres éventails; nous avons vu des pages fleuris et roses comme des Amours s'asseyant au pied des marches d'un trône ou se promenant dans les alentours du Trianon; nous avons vu des femmes en bonnet phygien grondant la Révolution; nous avons vu une prison du Temple, une femme Tison, une princesse de Lamballe, et une Marie-Antoinette pleurant Louis XVI et se préparant à mourir de la main des révolutionnaires.

Voici le programme de la soirée :

Ouverture—Marche Militaire
.... L.-P. Laurendeau
Orchestre
PREMIER ACTE
Arrivée de Marie-Antoinette
Compiègne 1770
Premier Tableau—La Haine
Intermezzo—Aubade Printannière
... ... P. Lacombe
Orchestre
DEUXIEME ACTE
Versailles—Les audiences de Marie-Antoinette 1788
Deuxième Tableau—La Calomnie
Solo de Flute—
(a)... ... ... M. H. Telke
(b) Lucia—Sextuor... ...Donizetti
Orchestre
TROISIEME ACTE
Trianon—La premieère émeute 1789
Troisième Tableau—L'Impiété
Valse—Marguerite ... .Gounod
Orchestre
QUATRIEME ACTE
La Prison du Temple 1793
Quatrième Tableau—La Haine, La Calomnie, L'Impiété
Rêverie—(a) Extase ... Louis Ganne
(b) Soldiers' Life ... .
Orchestre
Tableau des Alliés
Hymnes Patriotiques : O Canada, France, Belgique, Russie, Italie
Dieu sauve le Roi

PERSONNAGES

Marie-Antoinette .. Rolande de Denus
Le Dauphin Louis XVII—Léon Morrissette.
Madame Royale Marie-Thérèse—Gabrielle Garnier.
Madame Elisabeth, sœur du roi—Alma Désourdis.
Princesse de Lamballe—Eva Couture.
Comtesse de Noailles—Juliette Cusson.
Madame de Polignac—Alice Bougard.
Duchesse de Grammont—Alice Prendergast.
Princesse de Chimay — Lapurianna Couture.
Pauline d'Hennecourt — Véronique Chabot.
Comtesse d'Orselle—Bernadette Renaud.
La grand'mère Chabry—Blanche Dussault.
Rose Chabry—Marguerite Prud'homme.
Delphine Chabry—Emma Baril.
Théroigne de Méricourt—Alice Gagnon.
Madame de Méricourt—Cordèle Dubuc.
Femme Tison, géolière—Antoinette Prendergast.
Un page—Marie-Thérèse Lachance.
Groupe de jeunes filles à Compiègne et à Trianon.
Groupe de Révolutionnaires.
La Haine, la Calomnie, l'Impiété—Norbert Jutras.
Tableau des Alliés

Devons-nous faire l'éloge des acteurs en particulier? Ce serait une tâche bien délicate; car pour distribuer la louange équitablement il nous faudrait nous arrêter à chaque nom. Quelle distribution judicieuse des rôles, quel joli groupe de jeunes filles, et que d'élégance, de force et de vérité dans tout le drame !

Mademoiselle Rolande de Denus a personnifié *Marie-Antoinette* avec un succès marqué; elle a suivi partout son rôle avec une fidélité complète: aux premiers actes, souriante, parée, belle, toute aux espérances de la jeunesse et aux effusions de son cœur; au troisième acte, inquiète, alarmée, désolée déjà; et puis, dans la prison, tragique dans ses vêtements de deuil, pleurant avec ses enfants, mais fière, et noble, et pardonnant à ses bourreaux.

Mademoiselle de Denus a reçu des fleurs; toute la salle a applaudi à cette attention aimable et si méritée.

L'antithèse de ce rôle de Marie-Antoinette a été tenue, avec vigueur, par Mlle Alice Gagnon, qui représentait *Théroigne de Mericourt,* l'un de ces chefs d'émeutes féminins coiffés d'un bonnet rouge. Mademoiselle Gagnon a apporté à son rôle une action vigoureuse, énergique, nous allions ajouter, un emportement terrible; jeu absolument excellent, qui lui a valu, elle aussi, une gerbe de fleurs.

Dans les entr'actes, un Méphisto flamboyant de rouge surgissait, dans une demie obscurité, et célébrait en un langage effrayant et inexorable, le progrès atroce que la Haine, la Calomnie et l'Impiété faisaient dans les cœurs: c'était l'Ouvrier de la Révolution qui venait en dévoiler le cours et la logique à mesure que tout s'effondrait et s'abimait. C'est M. Norbert Jutras qui a incarné ce personnage étrange, et il l'a fait avec un art qui mérite d'être signalé.

Nous le répétons, tous les figurants devraient avoir leur mention; nous les enveloppons tous dans le même hommage, à la fois sympathique et reconnaissant.

Car n'oublions pas que cette soirée a été organisée par le *Secours National* français, pour les victimes de la guerre en France.

Pendant que l'orchestre nous débitait ses morceaux d'entr'actes un groupe de jeunes femmes en costume de la Croix-Rouge parcouraient la salle et vendaient des bonbons au profit de l'œuvre. Tous se firent un devoir d'acheter ces dragées, depuis Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, jusqu'aux auditeurs les plus éloignés.

Avec la foule nombreuse qui s'est rendue au collège lundi, nous félicitons de cette soirée le *Secours National,* qui en a conçu l'idée, et les jeunes artistes qui l'ont montée.

L'UNION CANADIENNE

M. François Lavoie fait parti de l'Union depuis samedi dernier, —magnifique.

* * *

Maître Beaudry vient de faire don au club de deux volumes intitulés: "Dictionnaire de la Révolution". Nous le remercions cordialement.

* * *

M. Victor Guilbault partira le 11 pour la Californie et reviendra vers la fin du mois aves son épouse, aujourd'hui sa future, Mlle Bawlf. Nous le félicitons et lui souhaitons de longs et heureux jours.

Balle-au-camp

Ligue intermédiaire, partie du 2 juin entre Christie Grant et l'Union.

Lanceur, Bibeau; Gobeur, Savoie, N.: 1er b. Cunin; 2e b. A. Martel; 3e b. Auger; vache de gauche, A. Savoie; vache du centre, Hague, alias Martel; vache de droite, Auclair.

Résultat par manches: (innings).

C. G.	8 1 0 0 1 0 0 0—10
N. C.	0 0 0 3 0 0 0 0— 3

Résumé de la partie :
Coups de 2 buts: E. Martel, Auclair; buts volés: N. Savoie 2; A. Martel 1; E. Martel 1; Auger 1; Muler 1; Bibeau 1.

* * *

La même journée l'équipe junior de l'Union remporta la victoire sur l'Exchange: 17 à 0.

* * *

Il y aura une partie de balle très intéressante vendredi soir à 7.15 heures, sur le carreau des joueurs de professions; dames et messieurs sont également invités.

MIOVA.

DAVIS-GUILBAULT

Hier matin avait lieu dans la chapelle privée du palais archiépiscopal de Saint-Boniface le mariage de mademoiselle Priscilla Guilbault, fille de M. l'échevin Guilbault, à monsieur John C. Davis, de Toronto.

La mariée était accompagnée par son père, M. l'échevin Guilbault; le marié était également accompagné par son père.

C'est Mgr Dugas qui a donné aux nouveaux époux la bénédiction nuptiale.

Les familles seulement assistaient à la cérémonie.

Il y eut ensuite dîner chez M. Guilbault, et réception entre trois heures et cinq heures. Un grand nombre d'amis de Saint-Boniface et de Winnipeg, remplirent les salons. Ce fut une très belle fête mondaine.

A six heures l'heureux couple partait en voyage de noces aux Etats-Unis; à leur retour monsieur et madame Davis iront résider à Toronto.

Les mariés ont reçu de nombreux et riches cadeaux, témoignages de la haute estime en lesquels ils sont tenus par le cercle étendu qu'ils fréquentent.

Nous offrons à monsieur et à madame Davis nos respects et nos vœux de bonheur.

RECEPTION

Mesdames T. H. Richer et H. Fournier, assistées de Mesdames Germain et Guilbert, donnaient le 30 mai dernier un thé au profit de l'école du Sacré-Cœur. Cette gracieuse idée a donné de magnifiques résultats et l'entrain le plus cordial règna de huit heures à onze heures du soir. Autour de la table fleurie de mousse et d'œillets roses, les jeunes filles, toutes jolies dans leurs fraîches toilettes, allaient, venaient, s'empressaient au près des groupes, offrant le thé savoureux, les délicieuses sandwiches et les petits gâteaux glacés.

Interrompant les gais propos, des morceaux de chant et de piano vinrent apporter la note musicale. Mesdames Cardinal, Farley, Bessette, Baudry, Mesdemoiselles Lemieux, Dostert, Messieurs V. Boissonneau et V. Guilbert, prêtèrent leur gracieux concours. Madame L. Chauvière récita délicieusement: "La Fiancée du Timbalier" et "Qu'est-ce que l'amour?" et tint son auditoire sous le charme de sa voix riche et bien timbrée.

Présidaient à la table du thé: Mesdames H. Chevrier, P. Sala, T. Bertrand, H. Béliveau, E. Cyr, T. Lavoie.

Mesdames E. Moissan, A. Lemieux, E. Guertin, découpaient la crème à la glace.

A la corbeille de collection étaient : Mesdames J.-H.-N. Léveillé, C. Couture, A. Delorme.

Servaient: Mesdemoiselles Eveline Fournier, Alma Fournier, Marguerite Prud'homme, E. Smith, Grace Masterman, Lucie Brenton, H. Paradis, M.-A. Paradis, Mlles Tremblay, Lavoie, P. Sala, R. Fournier, S. Dostert, Irène Guilbert.

Parmi les invités étaient Mesdames T. Bertrand, H. Béliveau, E. Cyr, T. Lavoie, R. Chevrier, A. Bourbeau, J. Pélissier, P. L'Heureux, E. Guilbault, J. Colon, V. Mager, A. Lévesque, Price, E. Moissan. J.-H.-N. Léveillé, Ingo, C. Couture, L. Chauvière, V. Boissonneau, E. Guertin, L. Benoit, A. Lemieux, H. Tremblay, J.-P. Tremblay, A. Talbot, Côté, E. Aubin, J. Paré, T. Roy, A. Dubuc, Wishhart, Manseau, Breton, H. Chevrier, Minville; Mlles Tremblay, Talbot, Laviolette, Gauthier, Legrand, S. Chauvière, S. Willamson, P. Guilbault, N. Bertrand; MM.: le révérend Père Portelance, A.-H. de Tremaudan, J. Colon, J.-H.-N. Léveillé, Dr Côté, C. Germain, L. Ouellette, Campbell, H. Fournier, V. Guilbert, H. Tremblay, J. Pélissier, A. Farley, M. Mager, M. Legrand.

Communiqué.

FIFRES ET TAMBOURS

(L'Evénement)

Notre bonne ville de Québec passe en ce moment par une crise bien douloureuse. Elle est menacée, pour un temps, de perdre sa fanfare militaire,qui, chose inouïe, est appelée à suivre un contingent de soldats dans l'un des nombreux camps d'entraînement du Canada.

A l'annonce de ce malheur menaçant, nous constatons avec admiration que le civisme de la population entière s'est ému. Notre digne maire convoque une assemblée publique de protestation; on fait signer des pétitions qui vont certainement se couvrir de 50,000 noms d'hommes, de femmes et d'enfants, en état de porter la plume; le ministère est accablé de messages, de suppliques, et de menaces !

Certes, il y a de quoi troubler l'âme chevaleresque et artistique de nos braves concitoyens. De tout temps, nous avons été profondément attachés à nos traditions, à notre langue, et à nos droits. Or, la musique, voyez-vous, c'est presque l'expression de notre idéal comme peuple ! La musique militaire, surtout, mais c'est l'écho sonore de notre atavisme d'Athéniens, de Latins et de Gaulois ! Fifres et tambours, ô nobles voix, qui savez si bien dire notre culte pour les cris et le tapage patriotique, nous ne vous abandonnerons jamais !

Que le gouvernement, s'il le veut, suspende les travaux de la cale-sèche; qu'on supprime ce camp de Valcartier, si dangereux pour les bonnes mœurs; qu'on nous enlève même la fabrique des fusils, où trop de jeunes gens et de jeunes filles perdent le goût naturel de nos ancêtres pour les bienfaits de la paix. Ces choses matérielles ne nous touchent guère ! Mais nous priver, ne fût-ce que pour une saison d'été, de notre tant belle musique militaire — ce souvenir des jours heureux où sir Wilfrid Laurier, notre père national, faisait fleurir exclusivement les beaux-arts ! — ce serait un crime impardonnable, un affront immérité, un désastre sans précédent.

D'ailleurs, il n'y aurait pas à se tromper sur les motifs d'un acte aussi perfide. Notre génial confrère du *Quebec Telegraph* a donné la note juste en déclarant que ce "serait une nouvelle et odieuse concession du pouvoir fédéral aux préjugés de l'Ontario contre le Québec !" C'est ce qui s'appelle parler fièrement ! Sus à l'oppresseur ! A bas le fanatisme !

Mais tout en faisant sonner bien haut l'argument du respect des privilèges garantis par la constitution, notre collègue, en homme d'affaires anglo-saxon et en patriote, rappelle aussi que nous avons besoin de la fanfare de la "R.C. G. A.", pour attirer dans nos murs les Mécènes américains et pour aider aux fins importantes autant que florissantes du recrutement en ce district. Et voilà qui démontre que, chez un journaliste québecois, l'utile et l'agréable marchent toujours de compagnie.

Nous croirions manquer à nos devoirs d'état, si nous négligions d'entrer dans ce mouvement aussi beau que spontané. Aussi profiterons-nous des présentes pour sommer le gouvernement fédéral, et même les autorités impériales, d'avoir à nous conserver nos fifres et nos tambours ! Qu'on prenne garde ! La race canadienne-française est fatiguée des persécutions inspirées par les loges orangistes !

Nous ne sommes pas de ceux qui profèrent en vain des menaces. Nous espérons donc sincèrement, dans l'intérêt de l'empire et de l'entente cordiale entre les races, qu'on se rendra immédiatement à nos justes revendications. Les re présentants de la province de Québec dans le cabinet fédéral feront mieux de démissionner si le gouvernement ne s'empresse point de redresser nos griefs nationaux !

En attendant, nous félicitons notre premier magistrat de "la vigueur" très caractéristique dont il fait preuve en ces circonstances tragiques, et nous formulons l'espoir que la voix "lomérique" du premier ministre se fasse entendre, elle aussi, pour rappeler à la raison les ennemis de sa race et de sa province. Nous tenons à garder notre musique militaire à Québec, parce que nous sommes des partisans convaincus de l'harmonie en ce pays.

CLUB BELGE

Le dimanche 11 juin 1916, à 5 heures du soir (ancienne heure), conférence de recrutement par le lieutenant E. J. N. De Waal, 190e bataillon, capitaine A.-A. Allegaert, 233e bataillon.

Tous cordialement invités.

Communiqué.

LA GUERRE

Paris, 1er.—Verdun: Les Français prennent l'offensive à leur tour et s'emparent d'une forte position aux abords de la colline du Mort-Homme. Combat d'artillerie depuis Avocourt à colline 304; et, nord de Verdun, depuis la Meuse au fort Vaux; aussi dans les Vosges.

* * *

Les Autrichiens font de nouveaux gains dans le Tyrol.

* * *

Paris, 2.—L'ennemi s'attaque à un nouveau secteur au nord-est de Verdun dans l'espoir de percer la ligne française; il pénètre la 1ère ligne française entre le Fort Douaumont et la Fontaine de Vaux—mais c'est avec des pertes considérables.

* * *

Les Turcs arrêtent la marche des Russes en Mésopotamie.

* * *

Les Italiens ont arrêté l'offensive autrichienne.

* * *

Londres, 3. — Grande bataille navale le 31 mai dans la mer du Nord entre les flottes anglaise et allemande.

L'Angleterre perd 14 vaisseaux, tonnage: 113,287; 5,703 hommes.

L'Allemagne perd 13 vaisseaux; tonnage: 130,987; 6,166 hommes.

Les zeppelins ont survolé la flotte anglaise et ont effectivement participé à la bataille.

La flotte allemande est rentrée à son port.

* * *

Paris.—Nouveaux mais vains efforts de l'ennemi à Verdun.

* * *

Bataille dans le Tyrol.

* * *

Bataille aussi dans le Caucase entre les Russes et les Turcs.

* * *

L'armée française de Macédone accentue ses opérations.

* * *

Paris, 6.— Bataille d'artillerie surtout à Verdun.

* * *

Les lignes canadiennes sont fortement attaquées à Ypres et elles font de grandes pertes.

* * *

Les Russes remportent de notables succès dans l'Est; entre les marais de Prijet et la frontière de Roumanie ils s'emparent de positions importantes et font 13,000 prisonniers.

* * *

L'Angleterre regarde la bataille de Jutland comme un gain; l'empereur d'Allemagne déclare également sa flotte victorieuse.

* * *

Londres, 7.—On n'a plus d'espoir au sujet de Kitchener: le Hampshire, qui le portait en Russie, a sombré près des îles Orkneys. L'Angleterre est en deuil.

* * *

Paris.—Les Russes font de rapides progrès entre les marais de Prijet et la frontière de Roumanie. L'ennemi recule.

* * *

Combats d'artillerie à Verdun; les attaques de l'ennemi contre le front canadien continuent.

* * *

Les Italiens réclament des succès dans le Mont Cegnio, Tyrol.

NAISSANCE

Madame Deniset, épouse de monsieur François Deniset, le 3 du courant, une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Louise-Etiennette-Jacqueline.

UNE INDUSTRIE AVANTAGEUSE

Nos campagnes françaises seront invitées d'ici à quelques jours à prendre des actions dans une nouvelle compagnie appelée *The Manitoba's Abattoirs and Packers Limited.*

Le nom même de la compagnie indique son objet: la construction d'un abattoir qui permettra aux cultivateurs de faire tuer leurs animaux à un prix raisonnable et, s'ils le veulent, de vendre eux-mêmes directement leur viande aux bouchers détailleurs; aux bouchers détailleurs la création de cette industrie permettra de s'approvisionner directement chez l'éleveur.

La nécessité de ces abattoirs se faisait sentir depuis de nombreuses années,—à tel point que les deux partis politiques au Manitoba avaient tous deux, on se le rappelle, inscrit dans leurs programmes électoraux la construction d'abattoirs publics.

La guerre a empêché le gouvernement de donner suite à ce projet. Une initiative privée va heureusement suppléer l'initiative de l'Etat.

En outre de son abattoir, la nouvelle compagnie va se livrer à la fabrication des jambons et du bacon, pour lesquels elle a acquis une formule et une marque d'ores et déjà fort renommées sur le marché.

Les promoteurs de l'entreprise sont tous des hommes d'affaires reconnus pour leur sérieux et leur habileté: nommons M. J.-H. Trembla y, M. J.-A. Talbot, M.P. P., M. J.-P. Tremblay, M. Dents, M. E. Aubin, M. A. Lalonde, etc. Ces hommes ont muri avec soin leur projet et sont déjà en possession d'un capital important—un capital qui assure dès maintenant le plein succès de leur industrie. A part l'argent, ils ont pour eux les plus hautes et les plus recommendables approbations. Enfin l'entreprise s'appuie en très grande partie sur de l'argent canadien-français.

C'est donc une œuvre nationale autant qu'une œuvre financière qui est en train d'être créée

La *Manitoba's Abattoirs & Packers Limited,* s'installera tout à côté des Cours à Bestiaux (*Stock Yards*) de Saint-Boniface, ce qui lui assurera un approvisionnement rapide, tout en lui évitant des frais de transport considérables.

Enfin un bureau de directeurs et une gérance de grande expérience présideront à cette grande entreprise.

Voilà plus qu'il n'en faut pour engager nos cultivateurs à placer des fonds dans la compagnie. Toutes les bourses, grosses et petites, sont invitées à souscrire. Elles feront un placement sûr, qui rapportera de bons dividendes.

De plus, l'élevage des animaux est une des branches de l'agriculture qui se développent le plus dans le moment. Nos cultivateurs canadiens-français sont au premier rang de ceux qui ont augmenté leurs troupeaux depuis quelques années. La *Manitoba's Abattoirs and Packers Limited* leur fournira donc un marché excellent pour leurs produits. Nos cultivateurs aidant la compagnie, et la compagnie aidant nos cultivateurs, tous trouveront dans ces abattoirs un moyen de développer de manière considérable la richesse nationale de la population canadienne-française du Manitoba.

N'oublions pas que nous avons be soin de cette richesse si nous voulons continuer de vivre et de grandir dans l'Ouest; pour acquérir cette richesse, l'agriculture est notre plus sûr moyen; et dans l'agriculture l'élevage des animaux va prendre au Canada une importance capitale. C'est un marché illimité qui s'ouvré. Il faut en profiter et favoriser une compagnie comme la *Manitoba's Abattoir and Packers Limited* qui contribuera si efficacement au succès de cette branche de l'industrie agricole.

Les parts sont de $100 chacune. S'adresser à M. J.-P. Tremblay, secrétaire de la J.-H. Tremblay Company et de la *Manitoba's Abattoirs and Packers Limited,* 810 Sterling Bank Building, Winnipeg.

PETITES ANNONCES

Chambres à Louer, Maisons à Louer, Maisons à vendre, Terrains à vendre ou à acheter, Servantes demandées, Elèves demandés, Emploi demandé, Pension de table, Chambre et pension, Pension d'enfants, Pension d'été, Trouvé, Perdu.

25 cts le pouce par insertion.

Servante. — On demande une servante. S'adresser à madame J. A. Cusson, 23 rue Desautels, Saint-Boniface. 32

Servante. — On demande une servante générale, consentant a se rendre à la plage cet été. Mrs. J. Walsh, 911 avenue William, Winnigeg, téléphone: F. R. 3166. 32

Terrain.—A louer pour 3 ou 4 ans un terrain de 4 acres situé sur el chemin de Ste-Anne à 4 milles du bureau de poste de Saint-Boniface, avec maison, écurie et autres dépendances. S'adresser à M. F. DeGramont, 300 anton Building, Winnipeg. 31-32

Ferblantier-couvreur.— On demande un ferblantier-couvreur à la Cie Charette Kirk, rue Desmeurons, Saint-Boniface. 29jno

Servante. — On demande une servante. S'adresser à madame Jules Turenne, 114 rue LaVérendrye, Saint-Boniface. 30-32

Pension demandée.—Un jeune homme désirant apprendre le français désire une pension dans une famille française. S'adresser: R. Langton, 350 rue Young, Winnipeg. 28

A louer.—Une propriété à St-Vital-ouest; maison de résidence, étable, 1 acre de terre tout cultivable, près des tramways. S'adresser à Pierre Dumas, St-Vital-ouest. 25

On demande.—Une cuisinière et femme de ménage. S'adresser à madame Joseph Bernier, 168 rue Dumoulin, Saint-Boniface.

A louer—Suite de 3 chambres, chambre de bain privée, dans le Bloc *Manitoba*. Possession immédiate. S'adresser au *Manitoba,* 42 Ave. Provencher.

A louer.—Maison moderne, 90 rue Notre-Dame. S'adresser à J. A. Marion, 35 rue Dumoulin, St-Boniface. Tél. Main 5084. 29-30

A LA DISPOSITION DES PROPRIETAIRES

Les colonnes des petites annonces du MANITOBA sont à la disposition des propriétaires qui cherchent à louer leur maison. Pour quelques sous que vous coûtera votre petite annonce, vous aurez l'occasion de vous adresser à des milliers de personnes.

THEATRES

Dominion, Ave. Portage Est, Téléphone M. 4212.—Acteurs permenents; matinées: les mardis, jeudis, samedis. Prix: 25c; le soir, les prix sont 15 à 50 cts. Le programme de cette semaine :

"Camille"; la semaine prochaine, "Her Husband's Wife."

Vaudeville Pantages, rue Market Est. Téléphone No. 660 Main ; trois représentations par jour, à 2.30 hrs., 8 hrs. et 9.30 hrs. p.m. Prix: de 10 à 25 cts. Programme pour la semaine prochaine :

"The Midnight Follies"; Arthur Selber et Eva North; passe-passe, quatre sœurs Haley, comédiennes; George N. Brown, champion; vues du Sud d'Amérique ; orchestre, etc.

L'un des bons moyens d'aider le journal, c'est d'encourager les fournisseurs qui lui donnent leurs annonces.